

Public cible :

Agents Caf [Ordonnateurs,
Vérificateurs]

Pré-requis :

Avoir 1 année d'activité
minimum en tant que
Gestionnaire conseil /
Référént technique
vérificateur.

Suivre le module E-Learning
sur Syfadis avant le
présentiel

Modalités pratiques 350
€ / stagiaire en inter. 300 € /
stagiaire en intra (> ou = à
9 participants). 2.5 jours
soit 17.5 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
350 €

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe d'agents Caf

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

En 2025 : 86 % (6 sessions,
62 stagiaires) En 2026 :
91% (1 session en mars - 11
stagiaires)

Analyse des contrôles de cohérence - Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - Présentiel

MAJ : Vendredi 06 mars 2026

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Renforcer les capacités d'analyse des professionnels en charge du traitement et de la vérification des prestations de service
- Acquérir des automatismes permettant de mieux appréhender les attendus et rôles de chacun des acteurs
- Savoir assurer les suites à donner après analyse (commentaire, validation, demande de compléments d'informations, refus)
- Acquérir une logique d'analyse pouvant être dupliquée aux autres prestations de services non abordées dans la formation
- Être autonome dans la recherche d'informations expliquant les écarts détectés

Contenu :

2 - ANALYSE DES CONTROLES DE COHERENCE-Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - En présentiel - 2.5 jours soit 17.5 heures

- Synthèse des éléments généraux et doctrines
- Les sources d'informations
- Analyses et exercices de traitements de cas.

Présentation générale :

Réalisation de cas pratiques couvrant les principaux thèmes incontournables ainsi que les causes récurrentes aux contrôles de cohérence « Ko » en Eaje, Alsh et Rpe ;

Possibilité d'apporter de soumettre des cas rencontrés en Caf (merci de les transmettre en amont de la session de la formation) ;

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux individuels et en sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...);

Formation assurée par des professionnels (manager, Gestionnaire conseil, Conseiller de Centres de ressources).

Méthodes mobilisées :

La formation privilégie une approche pédagogique participative alternant apports théoriques et cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**